

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SANDRINE CHAREYRE ET HERVE SAULIGNAC

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE PRIVAS

COMMISSION PERMANENTE DU 6 MAI 2019

64 328 € pour le canton

21 subventions ont été attribuées par les élus de la majorité départementale en faveur des communes, Communautés de communes, associations culturelles et centres sociaux, permettant de soutenir de nombreux projets et actions pour le développement du territoire.

Les soutiens les plus significatifs concernent :

- **12 500 €** au titre du Contrat de ville de la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, répartis en faveur des structures suivantes : Centre social l'Art des liens, les associations Caplab, l'Art de rien, Ardé'Jeux, Rezonance et Espoir, la MJC Couleur, le Foyer Privadois Habitat Jeune et la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ardèche,
- **6 000 €** au titre du soutien aux structures culturelles du territoire, en faveur des associations « Le Poisson volant » à Privas et « Mémoire d'Ardèche et Temps Présent » à Chomérac.